

au sujet de la route transcanadienne? Dans le cas de l'affirmative, la province consent-elle à ce que la correspondance soit déposée sur le Bureau de la Chambre?

**L'hon. Robert H. Winters (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements):** Je n'ai pas encore reçu de réponse.

**M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra):** Le ministre a-t-il adressé une lettre semblable au Manitoba et à la Colombie-Britannique? Je crois comprendre que ce sont les deux autres provinces qui ne veulent pas que la correspondance soit déposée.

**L'hon. M. Winters:** Je leur ai écrit.

### LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION TOUCHANT LA SUPPRESSION EN MATIÈRE D'EMBAUCHAGE DE TOUTE DISTINCTION INJUSTE AU POINT DE VUE ETHNIQUE OU RELIGIEUX

**M. Alistair Stewart (Winnipeg-Nord)** demande à présenter le bill n° 199, modifiant le Code criminel (Distinction injuste).

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Stewart (Winnipeg-Nord):** L'objet de cet amendement est de garantir à tous les Canadiens le même droit au travail et de supprimer en matière d'embauchage toute distinction injuste à l'égard de l'origine ethnique et des croyances religieuses. En reconnaissant ce droit, le Parlement ne fera que sanctionner par une loi certains articles de la déclaration universelle des droits de l'homme en faveur de laquelle la délégation canadienne s'est prononcée à l'Assemblée générale des Nations Unies.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### LOI SUR LES BIENS DE SURPLUS DE LA COURONNE

MODIFICATION TENDANT À CONFIER LA VENTE DE CES BIENS À LA "CROWN ASSETS DISPOSAL COMPANY"

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce)** propose la 1<sup>re</sup> lecture du bill n° 195 du Sénat, tendant à modifier la loi sur les biens de surplus de la couronne.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 196, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Colpron".—M. Winkler.

Bill n° 197, intitulé: "Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller".—M. Winkler.

Bill n° 198, intitulé: "Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley".—M. Winkler.

[M. Black (Cumberland).]

### QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

REPRÉSENTANTS DE L'OUEST DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU NATIONAL-CANADIEN

**M. Knowles:**

1. Depuis la nomination de M. William Parker à la place de M. E. J. Young, ou depuis le 26 octobre 1949, le Gouvernement a-t-il étudié des requêtes de la Chambre de commerce de Winnipeg demandant que l'Ouest canadien soit plus amplement représenté au sein du conseil d'administration du National-Canadien?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le résultat de cette étude?

**L'hon. M. Winters:**

1. Depuis la nomination de M. William Parker, le Gouvernement n'a pas remis à l'étude la demande présentée par la Chambre de commerce de Winnipeg en vue d'accroître la représentation des provinces de l'Ouest au sein du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada. Du reste, aux termes de la loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, de 1936, le conseil d'administration du National-Canadien doit se composer de sept membres. Le Gouvernement n'a pas l'intention, pour le moment, de modifier cette loi.

2. Voir réponse au n° 1.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES—DIVISION DE L'OcéANOGRAPHIE

**M. Isnor:**

1. Le ministère des Pêcheries comprend-il une division consacrée à l'océanographie?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) où est située cette division, b) quel est le nom du préposé à la direction de ce service, c) quel y est le nombre des employés?

3. Des membres de ce service ont-ils exécuté des travaux sur les côtes de l'Atlantique? Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits?

4. A-t-on exécuté des travaux sur les côtes du Pacifique? Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits?

5. A-t-on exécuté des travaux d'exploration dans les régions arctiques? Dans le cas de l'affirmative, quelle en a été la nature?

6. Se propose-t-on, dans un avenir rapproché, de donner une plus grande expansion aux travaux océanographiques sur les côtes de l'Est (Atlantique) et de l'Ouest (Pacifique)?

**M. MacNaught:**

1. Le Conseil de recherches sur les pêcheries, qui est le service scientifique du ministère des Pêcheries, fait depuis plusieurs années des recherches océanographiques le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Il s'intéresse particulièrement aux aspects biologiques de l'océanographie.

Durant la dernière guerre, les travaux des océanographes du Conseil, lequel travaillait étroitement avec la marine royale canadienne et le Conseil national de recherches, ont porté sur les aspects physico-chimiques de